

# interlignes

BULLETIN D'INFORMATIONS DES CMR - ISSN 1293-7703

## édito

A la rentrée de septembre 2013, 4000 communes du territoire national ont appliqué la réforme des rythmes scolaires, conformément aux prescriptions du Décret du 26 janvier 2013, pour 1,3 millions d'élèves, soit 22% des effectifs de l'enseignement public.

Pour les CMR, l'impact est plus mesuré, puisque l'application de la réforme n'a concerné à cette date que 10% de nos musiciens actifs en milieu scolaire.

Pour autant, en ce moment rituel de retour sur l'action de l'année écoulée, le sentiment qui domine est celui « de n'avoir fait que cela ».

Il faut se méfier des premières impressions : celle-ci ne rend pas justice aux travaux de l'ensemble de notre réseau, avec la poursuite du Plan d'action dans les CAEM pilotes, les stratégies de développement de nos interventions en petite enfance, l'investissement dans les milieux spécialisés, la réflexion prospective sur les pratiques inclusives, sur l'introduction des nouvelles technologies dans les pédagogies actives, ou encore sur la gestion et la valorisation des Centres Musique et Découverte.

Mais, logiquement pour une fédération dont 80% de l'activité s'exerce dans les classes, les attendus et modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires, dont nous partageons les objectifs, ont constitué un chantier prioritaire pour la conception de notre contribution, l'animation du réseau, comme en matière de formation continue pour nos musiciens.

Nous avons défini les Temps d'Activité Périscolaires comme des temps éducatifs originaux, distincts à la fois des enseignements musicaux à l'école et des enseignements musicaux en établissements spé-

cialisés, complémentaires des premiers, aiguisant les curiosités et élargissant le champ des pratiques possibles.

L'année scolaire en cours a constitué un ballon d'essai, et les retours qui nous parviennent des expérimentations que nous avons menées sont très généralement positifs.

Mais l'application de la réforme doit être généralisée, avec ou sans aménagements nouveaux, et elle ne constitue que le premier acte de la refondation de l'école, toutes choses qui suscitent des interrogations, voire des inquiétudes, sur ce qui est au cœur du projet associatif des CMR : Quelle place pour la musique dans les enseignements scolaires à l'avenir, quelles complémentarités éducatives entre les temps scolaires, péri et extra-scolaires, quelles articulations avec les parcours d'éducation artistique, quelles évolutions induites dans le métier de musicien intervenant ?

Ces questions, et sans doute quelques autres, font l'objet d'une table ronde organisée dans le cadre de cette Assemblée générale, et à laquelle d'éminents représentants des institutions actrices de ces évolutions ont accepté de participer, ce dont je les remercie.

Parce que ces évolutions interrogent aussi les voies et moyens de notre action, en termes de pédagogie bien sûr, mais aussi d'organisation professionnelle, de présence et de portage de projets sur les territoires, et plus largement de modèle économique, elles déterminent les axes majeurs, soumis au vote de la présente Assemblée générale, de notre projet fédéral pour les trois années à venir.

## Assemblée générale 2013

Les rencontres de l'Assemblée générale des CMR se sont déroulées les 17 et 18 mai 2014 à Paris. Près de quatre-vingt membres du réseau ont partagé ateliers pédagogiques, débats et moments conviviaux. La table ronde dédiée à "la musique à l'école et le musicien intervenant" en a été un moment phare. Les rapports financier et moral ont été adoptés et un nouveau bureau a été élu : Jean-Louis Davicino reste au poste de président, André-Bernard Orset-Buisson occupe le poste de trésorier et Christiane Nova, celui de secrétaire.

## sommaire

### RAPPORTS MORAL ET FINANCIER 2013

PAGES 2 - 4

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

#### PROJET FÉDÉRAL 2014/2016 UN ENGAGEMENT PLURI-ANNUEL

PAGES 5 - 6

#### DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE PRATIQUE TOUT AU LONG DE LA VIE

PAGE 7

#### UN RÉSEAU NATIONAL AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES

PAGES 8 - 9

#### DES PROJETS ARTISTIQUES DANS LES TERRITOIRES CMR

PAGES 10 - 11

#### UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE PORTEUSE DU PROJET CMR

PAGE 12

# RAPPORT MORAL 2013

**Musiciens, cadres, salariés, bénévoles et partenaires se sont retrouvés à l'auberge de jeunesse**

**Yves Robert Paris Pajol pour un week-end organisé autour de l'assemblée générale.**

**Jean-Louis Davicino, président y a présenté le rapport moral au nom du bureau fédéral.**

L'événement marquant de l'année 2013 est sans conteste la réforme majeure, dans l'Éducation nationale et dans cette première partie du quinquennat, en vue de la « Refondation de l'école » et notamment son acte premier : la réforme des rythmes scolaires.

Après la phase de concertation dans laquelle les CMR se sont inscrits dès l'été 2012, l'aboutissement du travail ministériel s'est traduit par la parution du décret du 26 janvier 2013 sur la réforme des rythmes, suivi de la Loi d'orientation et de programmation pour la « Refondation de l'école de la République », le 8 juillet dernier.

Le Ministère de l'Éducation nationale restant le premier interlocuteur de la fédération, en raison de ses orientations et décisions qui impactent directement le cœur du métier de Musicien Intervenant, les actions de la fédération devaient être à la hauteur des enjeux. Ces actions seront ainsi précisées au cours de mon propos, dans le cadre des temps de formation.

2013 est aussi une année où les choix des pouvoirs publics se teignent de rigueur pour faire face aux déficits croissants, pour tenter d'endiguer les tensions économiques hélas répétées, avec ses conséquences sur l'emploi, le tout dans le cadre d'une politique européenne toujours plus contraignante.

Dans ce contexte économique et financier de politiques de rigueur, il n'est pas surprenant que les CMR connaissent une érosion de l'activité, liée aux contraintes financières des collectivités.

Dans ce contexte de transition politique, avec ses incertitudes et ses interrogations, il vous est donc proposé un nouveau projet triennal, 2014-2016.

Ce projet se teinte de réalisme autant que de pragmatisme. Inutile et vain de s'égarer dans des déclarations incantatoires ou

démagogiques. Quand les temps sont difficiles, la fédération se doit de s'appuyer sur son savoir-faire et son ambition éducative, à savoir sa mission de médiation culturelle, dans le domaine musical évidemment et ce, sans vendre des chimères.

C'est à l'aune des décisions gouvernementales en matière d'éducation et de jeunesse, au plan national, et de leurs incidences sur les collectivités locales et territoriales que nous mesurerons notre capacité à inscrire la fédération dans le paysage partenarial, ou que nous nous résignerons à disparaître.

## L'activité fédérale

### *L'activité musicale*

Dans le contexte que je viens de rappeler, il était attendu un effet sur notre activité. En 2013, le volume d'activité de la fédération continue de décroître, il est un mauvais résultat, malgré la mobilisation du réseau et le soutien du siège fédéral. Cette érosion est, cette année encore, une alerte sérieuse car les marges de manœuvre rendues possibles par la mutualisation des moyens, s'en trouvent limitées.

A trop réduire notre volume d'activité, non seulement le rayonnement des CMR s'en trouve affaibli mais encore la politique sociale affichée et revendiquée en sera affectée.

Certes, ce phénomène est le résultat de plusieurs facteurs : l'effet de la crise économique sur les collectivités territoriales ; l'incidence des compétences transférées par l'État, les inquiétudes liées à la réforme de la fiscalité locale ; la redéfinition de l'intercommunalité et du partage des compétences facultatives.

A cela s'ajoute une grande prudence des élus territoriaux en 2013, en attente inquiète des effets pour 2014 de l'application de la politique de la Refondation de l'École, avec la réorganisation de la semaine scolaire et son corollaire, la mise en place d'activités périscolaires.

Bien sûr, comme un leitmotiv, en 2013, l'intervention en milieu scolaire reste notre activité principale et constitue le socle du métier de MI.

Cependant, intervenir en milieu scolaire et hors ce périmètre suppose des évolutions auxquelles nos MI doivent absolument se préparer : la société affiche de nouvelles

exigences qui deviendront la norme, et de ce fait, les praticiens Cmr doivent s'inscrire dans le mouvement.

Il est encore temps de mobiliser les énergies, les savoir-faire et les capacités d'adaptation. Cependant, si les réformes se font sans les Cmr dans le champ partenarial, le devenir de notre fédération sera funeste.

Et je me permets de rappeler combien l'incantation « que fait la fédération ? » est aussi vaine qu'illusoire ; en effet, c'est sur le terrain, au quotidien, par la proximité de leurs actions que les MI font et feront la démonstration de la pertinence de leur métier. Ne pas attendre ce que fait la fédération pour chacun mais se demander plutôt ce que chacun fait pour la fédération...

### *Formation continue des musiciens intervenants*

La formation continue des MI a été centrée sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes, et la Refondation de l'École, dans le cadre d'un dispositif d'ensemble comportant les actions suivantes :

- Formulation de propositions d'ateliers à mettre en place, en complément et dans le prolongement des interventions scolaires, dans le cadre des TAPS.

- Promotion de cette offre par l'édition d'un dépliant et son publipostage à 6000 exemplaires dans 19 départements où les Cmr sont présents.

- Formation des MI à ces nouveaux modes d'intervention (stages départementaux et nationaux)

- Création d'un Observatoire de la réforme des rythmes et d'un site ressource dédié, à l'usage des coordinateurs et des MI

- Organisation d'une journée professionnelle sur les pratiques instrumentales à l'école, en collaboration avec l'ARIAM Ile de France, le 21 octobre à Paris

- Participation à la réflexion nationale sur les enseignements et l'éducation artistiques, notamment dans le cadre du CAPE

## **Les Centres Musique et Découverte (CMD)**

Propriétaire de quatre CMD, dont deux en gestion fédérale, Musiflore et Montagne et Musique en Vercors, et deux, La Fontaine de l'Ours et Le Moulin des Sittelles dont la gestion est déléguée à une association locale, la fédération reste confrontée à une problématique largement partagée

par nombre d'organisateur de séjours collectifs.

Ce secteur d'activité connaît de fortes interrogations quant à son offre sociétale et donc se pose la question de sa pérennisation. A chaque réunion statutaire, le sujet revient et interpelle les élus fédéraux. En 2013, les responsables des Cmr ont initié une réflexion prospective sur la gestion et la redynamisation de la fréquentation des CMD.

Ensemble, chercher des réponses adaptées, en confrontant les causes profondes des difficultés à des solutions potentielles, pour tenter de renforcer l'attractivité des CMD, voici un des objectifs concernant ce secteur.

Cependant, les problèmes récurrents des CMD, pendant la période scolaire comme pendant les vacances d'été, sont autant de signes de la difficulté, pour une petite fédération comme la nôtre, d'assumer le portage de telles structures.

Mobilisés, nous avons posé des actes en 2013 : ceci s'est traduit d'abord par le recrutement d'une nouvelle directrice à Musiflore, la poursuite du travail de rationalisation des charges fixes, toujours à Musiflore. Un bon résultat de fréquentation l'été permet un atterrissage acceptable de l'exploitation de ce centre.

Au CMD de Montagne et Musique, à Autrans, malgré le contexte économique morose, le programme de travaux de rénovation a pu être poursuivi.

### Fonctionnement associatif et vie fédérale

Un travail sur l'identité, la lisibilité des Cmr pour une communication améliorée a été acté :

L'affirmation du sigle, j'allais dire la marque, « Les CMR » et de ses déclinaisons départementales doit soutenir cette démarche volontaire. Le temps long de la vie associative devrait quand même permettre de gagner, dans des délais raisonnables, en lisibilité en s'accordant sur cette cohésion d'affichage. La question se pose aussi pour les CMD, centres fédéraux dont parfois l'identité reste à affirmer...

Première apparition des Cmr sur les réseaux sociaux : ouverture au réseau Facebook.

### La modernisation de l'outil de travail

La nécessaire ré-informatisation du siège, avec installation d'un serveur consultable à distance, outil de travail indispensable pour les coordinateurs territoriaux, s'est déroulée avec ténacité.

Il reste encore du travail avec l'ouverture d'un chantier pour la création d'une nouvelle base de données partagée.

La vie statutaire de la Fédération a fonctionné de manière régulière en 2013 avec l'Assemblée Générale 2012 de mai 2013 dans le département du Morbihan, au CAEM de Nivillac. Une AG fort bien organisée par l'AD du Morbihan, pourtant diminuée en raison d'une circonstance humaine imprévue.

Au long de l'année, nous pouvons également souligner le bon fonctionnement du Bureau Fédéral et du Conseil d'Administration.

En sus des points habituels relevant des responsabilités des élus du BF, je souhaite mettre en exergue les accords d'accompagnement aux divers projets déposés et les soutiens à la formation individuelle des salariés, comme l'un des reflets du dynamisme de la vie fédérale.

Enfin, la mission du commissaire aux comptes, du cabinet Ernst & Young, continue à accompagner l'activité de la fédération, tant sur le plan du contrôle que sur celui des procédures.

### Vie sociale de la fédération

Il faut également souligner le fonctionnement régulier du Comité d'Entreprise. Cependant, je me permets de rappeler combien ce partenariat social représente un coût sensible, en raison de la spécificité des Cmr avec ses salariés répartis sur tout le territoire.

Rappeler également les différents rencontres de travail au siège, elles assurent ainsi le lien nécessaire à l'animation du réseau et fluidifient, autant que faire se peut, les relations utiles à la cohérence de notre organisation.

### Relations réseau

Les CMR continuent de s'inscrire dans une démarche collective, par des rapprochements et des collaborations avec des acteurs musicaux.

Administratrice du FONJEP, membre du CNAJEP, la fédération participe, par ailleurs, en cohérence avec son ambition de diversification, au comité de pilotage du réseau Musique et Handicap.

En 2013, en regard des projets autour de la refondation de l'Ecole, la fédération, par l'action de sa directrice, a fait montre d'une participation active à l'action de collectifs dédiés aux démarches éducatives et/ou aux enseignements artistiques, notamment dans le travail du Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole.

### Conclusion

Pour terminer mon propos, au nom du conseil d'administration de la fédération, je souhaite rappeler à tous et à chacun que l'activité des CMR est et sera à la hauteur de notre implication et notre engagement, à tous les niveaux. Rien n'est jamais acquis d'avance, toute action de progrès, social, culturel ou éducatif, se conquiert par la force de conviction et l'affirmation de valeurs.

Que soient donc remerciés les bénévoles des AD et des CAEM, tous les acteurs du quotidien, militants ou non, pour que perdure notre action éducative et culturelle conduite auprès d'enfants et de jeunes, et ce, pour que les Cmr soient reconnus aujourd'hui et assurés demain de la pertinence de leur action.

Jean-Louis DAVICINO  
Président des CMR

L'exercice 2013 des CMR se solde par un résultat agrégé déficitaire de 65 324 euros, moins défavorable que le déficit de 211 255 euros constaté en 2012. Il est constitué par les résultats comptables des quatre établissements qui la composent : l'établissement principal excédentaire de 12 475 euros, le CMD Montagne et musique en Vercors excédentaire de 4 186 euros, le CMD Musiflore déficitaire de 89 054 euros et l'établissement LesCMR- Formation excédentaire de 7 068 euros.

## Analyse des produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 7 180 295 euros, en progression de 1,93% par rapport à 2012.

Ils sont constitués de la manière suivante:

### *Etablissement principal*

Le produit de l'activité principale de la Fédération (protocoles et conventions avec les collectivités et autres partenaires) a augmenté de 53 885 euros, passant de 5 308 753 euros en 2012 à 5 362 638 euros en 2013.

Les subventions accusent une nouvelle baisse de 56 304 euros, résultant pour l'essentiel du désengagement du Ministère de l'Education à hauteur de 50 000 euros, soit les deux tiers de la subvention 2012.

Les produits financiers sont également en baisse, de plus de 27% : Cela est dû à la baisse des taux de rémunération des produits financiers.

### *Les Centres Musique et Découverte*

Les produits de l'activité du CMD « Musiflore » enregistrent cette année une hausse de 46 064 euros, soit 7,25% par rapport à 2012. Les produits de l'activité du CMD « Montagne et Musique en Vercors » augmentent de 59 715 euros, soit 8,74%.

*L'établissement CMR- Formation*, pour sa quatrième année d'activité, enregistre 36 386 euros de produits pour 29 318 euros de charges, dont l'imputation en comptabilité d'une perte de 750 euros qui concerne une action 2012. Il dégagne ainsi un résultat positif de 7 068 euros.

C'est vraiment une piste à conforter et diversifier dans l'offre, mais cela supposera à terme rapproché de doter l'établissement de moyens de fonctionnement qui lui soient propres.

## Evolution des charges

Les charges d'exploitation s'élèvent cette année à 7 279 390 euros, en diminution de 0,35%.

### **Les salaires et charges**

Le montant des rémunérations brutes

versées à l'ensemble des personnels s'élève à 4 174 587 euros. Augmenté des charges patronales (1 564 996 euros) et de la taxe sur les salaires, il constitue de très loin le poste de charges le plus important.

Il diminue de 18 344 euros, soit - 0,43 % en 2013.

Ce chiffre en baisse, malgré les taux de progression résultant de la Convention collective nationale de l'animation (augmentation de la valeur du point, attribution de points d'ancienneté et de déroulement de carrière) et la mise en œuvre de l'accord d'entreprise pour la revalorisation progressive du salaire des professeurs, est le reflet de l'évolution de l'activité des établissements CMR :

Pour « Musiflore », où le poste de direction a été vacant sur les quatre premiers mois de l'année, et où la réduction des effectifs permanents a été poursuivie par un licenciement économique et deux ruptures conventionnelles, la masse salariale a diminué de 11.12%, et s'élève à 283 918 euros .

À « Montagne et Musique en Vercors », elle diminue de 3,12% et atteint 316 930 euros.

La masse salariale de l'établissement CMR formation, qui ne comporte que les formateurs occasionnels, progresse à raison directe de l'activité.

Enfin, celle de l'établissement principal ne progresse que de 0,06 %, du fait d'une relative érosion de son activité. Par ailleurs, le choix de recourir à un cabinet d'expertise comptable plutôt qu'à un CDD pour le remplacement de la comptable pendant son congé maternité participe de ce mouvement, et explique la forte progression (+551,25%) du poste concerné sur l'exercice.

### **Les défraiements**

Le poste « indemnités kilométriques » est en diminution de 7,57 %, du fait de l'effort permanent de rationalisation des circuits des musiciens, mais aussi de la perte d'activité. Il s'élève à près de 130 000 euros sur l'année.

### **La formation continue**

Ce poste a mobilisé un budget spécifique de 129 455 euros en 2013, pris en charge à hauteur de 80 000 euros par Uniformation.

### **Les autres charges de fonctionnement**

Les autres charges de fonctionnement de la Fédération sont en moyenne relativement stables : La renégociation régulière des contrats avec les prestataires permet quelques économies significatives, sur les photocopieurs notamment. Certains postes de fonctionnement, qui nécessitaient une

attention particulière, comme les postes « fournitures de bureau » ou « produits ménagers » par exemple, ont été à nouveau maîtrisés cette année.

Nous subissons en revanche la hausse de certains tarifs (eau, électricité, ...)

Les charges de copropriété enregistrent une forte progression (+47,98%), du fait de la réalisation de travaux sur le bâtiment de Nogent (chaudière, balcons)

Enfin, l'installation de chaudières à bois déchiqueté dans les deux centres induit un bénéfice environnemental certain, mais se traduit à l'usage par un coût d'alimentation constant.

## Analyse générale

L'année 2013 a été marquée, pour le siège fédéral comme pour les établissements secondaires, par les effets de la crise économique et financière, ou à tout le moins par la prudence que ces temps incertains dictent aux prescripteurs et décideurs publics.

Notre association reste une entreprise saine et solide, son bilan 2013 en atteste. La consolidation des procédures comptables et gestionnaires mises en place ces dernières années nous assure d'une bonne lecture de l'ensemble, au vu d'une situation patrimoniale claire.

La situation économique de la Fédération permet donc toujours d'envisager l'avenir à moyen terme avec une relative sérénité. Cependant, les déficits récurrents des derniers exercices constituent une alerte sur laquelle la réflexion et le travail amorcés devront être poursuivis, et approfondis :

- Actions sur la réduction des coûts de fonctionnement des CMD et sur le développement de leur fréquentation, afin de retrouver un équilibre d'exploitation, en premier lieu, et d'assurer en outre l'amortissement des travaux réalisés à Crupies, et engagés à Autrans.

- Actions pour enrayer la lente érosion qui affecte depuis trois ans l'activité de l'établissement principal, et pour redéfinir son périmètre et ses modalités d'intervention dans le cadre de la Refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires.

La musique à l'école est notre cœur de métier. Il nous appartient d'accompagner les mutations de cette institution et de formuler des propositions fortes, pour que l'éducation musicale puisse être présente sur tous les temps de vie des enfants.

C'est ainsi que, dans le respect de nos objectifs, nous consoliderons et pérennisons les CMR.

## PROJET FÉDÉRAL 2014/2016 UN ENGAGEMENT PLURI-ANNUUEL

### Des valeurs réaffirmées

La Fédération nationale des CMR se veut une association au sens plein et entier du terme, portée par la volonté de bénévoles actifs. Elle instaure un dialogue constructif avec l'équipe d'encadrement salariée, dans le respect mutuel des rôles et attributions de chacun.

Dans un contexte économique et politique tendant à banaliser l'action du secteur associatif, la Fédération réaffirme sa vocation éducative, culturelle et désintéressée. Elle entend promouvoir et défendre, en lien avec les coordinations associatives, l'identité de ses interventions.

La Fédération nationale des CMR fait sienne la préoccupation environnementale, et s'engage dans la mise en œuvre et la promotion de démarches éco-citoyennes.

Attachée aux valeurs de l'éducation populaire - éducation tout au long de la vie, ambition de transformation sociale, de promotion et d'épanouissement de l'individu, laïcité, ouverture à tous sans sélection ni élitisme, égalité hommes-femmes-elle inscrit son action dans les objectifs généraux du développement culturel et de la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture.

### Un objectif fondateur toujours d'actualité

La création de la Fédération nationale des CMR en 1948 répondait au projet de ses fondateurs de mettre à la portée du plus grand nombre, et en particulier de ceux dont les circonstances – géographiques, économiques, sociales...- de vie les en éloignent le plus, l'accès à une éducation et une pratique musicales de qualité, sans exclusive en termes d'esthétiques.

Dans cette logique, son activité s'est majoritairement développée en milieu rural, dans les écoles, puis

progressivement dans les lieux de vie des personnes empêchées : hôpitaux, maisons de retraite, Instituts Médico-Educatifs...

Dans ces années d'après-guerre, bien avant le formidable développement des politiques culturelles des années 80, l'innovation, l'expérimentation en ont été les maîtres mots : Invention du métier de musicien intervenant à l'école, avec l'ouverture en 1953 du centre de formation initiale de Montry. Premières colonies de vacances, puis premières classes de découverte musicales. Innovation pédagogique avec l'initiation des CAEM, maisons conviviales où la musique devait s'apprendre – et s'enseigner- en groupe. Adaptation des gestes, recherche de répertoires et de techniques pour s'adresser aux plus jeunes et aux plus grands âges, aux diverses situations de handicap...

Contribuer à la promotion de l'égalité des chances, à la lutte contre les inégalités territoriales, à l'innovation pédagogique pour toujours répondre à l'évolution des publics et des situations rencontrées... Force est de constater qu'en 2014 ces objectifs fondateurs ont toujours leur pertinence et leur utilité, avec un vaste champ de réalisations possibles, et nécessaires.

### Etat des lieux au terme du projet 2009-2012

La période n'était guère propice au développement culturel, et l'évaluation que l'on peut esquisser de ce dernier projet ne peut être détachée de son contexte :

> Crise économique et financière qui s'installe, et impacte les budgets de l'Etat, des collectivités territoriales, des familles... et par voie de conséquence les résultats de la Fédération.

> Modification de la fiscalité locale, annonce d'une réforme des collectivités territoriales dont

Au terme de son précédent projet triennal, l'élaboration du projet 2013-2015 de la Fédération avait fait l'objet d'une vaste concertation interne, avec en particulier trois ateliers ouverts aux bénévoles et aux salariés dans le cadre de l'AG 2011.

Parce que l'intervention musicale en milieu scolaire est au cœur du projet fédéral, les travaux en vue de la refondation de l'école de la République, initiés à l'été 2012, et les premiers textes qui s'en sont suivis portant réforme des rythmes scolaires ont impliqué un temps d'arrêt dans la détermination de nos orientations prioritaires pour les temps à venir.

Il convenait d'abord de s'approprier les attendus de cette importante – et nécessaire – réforme, de mesurer les mutations en cours pour les accompagner et les faire vivre, à notre mesure et dans le domaine qui est le nôtre.

Le Conseil d'Administration réuni le 13 avril 2013 a arrêté les axes de réflexion à développer pour le projet 2014-2016 de la Fédération : renforcement de notre présence territoriale, diversification de nos modes d'intervention, dynamisation de l'entreprise fédérale.

Les travaux ont été finalisés lors de l'Assemblée générale.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

il résulte une attitude générale de prudence, bien légitime de la part des décideurs locaux, mais peu propice au développement de nouveaux partenariats.

Dans ce contexte complexe, nous avons su nous tenir informés, parer et réagir, et souvent même mieux encore : anticiper.

Cette mobilisation active, et la mise en œuvre d'initiatives nouvelles (projet Francophonie, journées professionnelles, actions de développement ciblées, initiation de partenariats opérationnels...) ont sans doute permis de limiter l'impact de la crise sur notre fonctionnement.

Elles ne l'ont cependant pas évité : la Fédération enregistre, tous établissements et secteurs d'intervention confondus, une lente érosion de son activité, et un résultat financier négatif sur la période.

## Des missions à prioriser

Modification des rythmes scolaires et éducatifs, mise en place des TAP, refonte des programmes, introduction des parcours d'éducation artistiques, la Refondation de l'école qui s'exercera progressivement au cours des années à venir exigera de notre part réactivité, créativité, et adaptabilité, qu'il s'agisse du contenu des interventions, des modalités de gestion des ressources humaines, ou encore du schéma économique de notre fonctionnement.

Elle constitue l'un des défis majeurs

que les CMR auront à relever, avec l'impérieuse nécessité de consolider notre présence territoriale, et la réflexion à entreprendre sur l'évolution de notre modèle économique, pour que notre réseau demeure un acteur majeur de la démocratisation de l'accès à la pratique musicale.

## Principales réalisations 2013

> Accompagnement du réseau dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires :

- Mise en place d'un groupe de travail dédié, réflexion sur les stratégies et contenus.

- Veille juridique et documentaire.

- Création et mise en ligne d'un Observatoire du périscolaire, site interactif à l'usage des coordinateurs territoriaux et des musiciens CMR.

- Mailing à l'ensemble des communes et intercommunalités des 19 départements où les CMR sont majoritairement présents, pour la promotion de l'éducation musicale dans le cadre des Projets Educatifs de Territoire, avec propositions d'activités complémentaires au sein de la classe, et dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaires (TAP).

- Fléchage du plan de formation des musiciens intervenants sur la conception et la prise en charge d'ateliers musicaux dans le cadre des TAP.

> Organisation d'une Journée professionnelle sur « les pratiques instrumentales à l'école » et les pédagogies qui les sous-tendent, en partenariat avec l'ARIAM Ile-de-France, à Paris le lundi 21 octobre.

> Réflexion prospective sur la gestion et la redynamisation de la fréquentation des CMD (Centre Musique et Découverte).

> Réflexion sur l'identité, la lisibilité, la communication des CMR :

- Affirmation du sigle « LesCmr » et de ses déclinaisons départementales

- Première apparition des CMR sur les réseaux sociaux : création du site Facebook.

> Modernisation de l'outil de travail :

- Ré-informatisation du siège, avec installation d'un serveur consultable à distance (outil de travail pour les coordinateurs territoriaux)

- Lancement des travaux pour la création d'une nouvelle base de données partagée.

## Relations avec les Ministères et partenariats associatifs

Pour la mise en œuvre de son projet, la Fédération bénéficie du soutien des Ministères en charge de la Culture et de la communication, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la vie associative.

Par ailleurs, la Fédération est membre de réseaux associatifs nationaux :

• Construire ensemble la politique de l'enfance

• Les JMF (Jeunesses musicales de France)

• Le collectif RPM (Recherche en pédagogie musicale)

• Le Réseau musique et handicap (Professionnels pour l'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques musicales)

• Le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique)

• L'ESPER (L'Économie sociale partenaire de l'École publique)

• Le Réseau Français des Villes Éducatrices (Signataire de l'appel de Bobigny)

• Le CANOPÉEA (Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes

sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques)

• Le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire)

• La JPA (Jeunesse au Plein Air)

• Solidarité Laïque

• La CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives, par l'intermédiaire de L'ESPER et du CNAJEP)

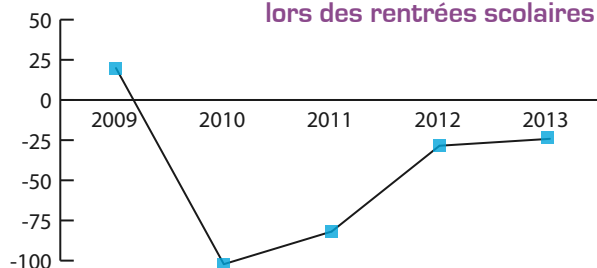
• L'ADAJEP (Association des déposants aux archives de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)

# DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE PRATIQUE TOUT AU LONG DE LA VIE

L'activité de la Fédération en 2013

<b>Protocoles d'accord</b>	<b>3 103 h par semaine</b>
Conventions ponctuelles	1 625 h annuelles
Nombre de départements	34
<b>Nombre de partenaires</b>	480

Solde des protocoles d'accord  
lors des rentrées scolaires (en heures)



## Les domaines d'intervention du réseau CMR

	Fédération nationale des CMR	Structures adhérentes	Total Réseau *
Milieu scolaire (maternelle et élémentaire) et Périscolaire (maternelle et élémentaire)	77,03%	5,27%	67,64%
CAEM	2,43%	0,16%	2,13%
Milieu spécialisé (handicap, maisons de retraite ...)	14,04%	74,18%	21,92%
Milieu spécialisé (handicap, maisons de retraite ...)	1,10%	6,24%	1,78%
Petite enfance (en lieux de garde)	1,77%	2,39%	1,85%
Centres Musique et Découverte	2,32%	8,73%	3,16%
Autres (chorales adultes, CEL ...)	1,31%	2,24%	1,43%
Formation		0,79%	0,10%

\* en heures par semaine

Fidèle à ses orientations, la Fédération formule des propositions diversifiées auprès de ses partenaires, afin de promouvoir l'accès à la pratique musicale pour tous, tout au long de la vie.

Les activités musicales adaptées à la petite enfance, aux personnes âgées, ou en situation de handicap, complètent les interventions en milieu scolaire, les pratiques en amateur proposées par les CAEM, et les Centres Musique et Découverte.

Après la chute de l'activité pérenne enregistrée à la rentrée 2010, un mouvement d'érosion se prolonge, avec un solde négatif limité à 21 heures hebdomadaires à la rentrée 2013. Au titre des protocoles d'accord, 3103 heures de musique ont ainsi été dispensées chaque semaine. Les projets à caractère ponctuel connaissent en revanche un beau développement, en augmentation de 45,64% cette année.

Dans un contexte économique et social difficile, ces résultats témoignent de l'engagement dynamique des acteurs CMR et de la pertinence des nouvelles propositions formulées sur les territoires. Ils révèlent également la propension des collectivités à privilégier les actions ponctuelles, et les engagements à très court terme.

## L'accueil en Centres Musique et Découverte

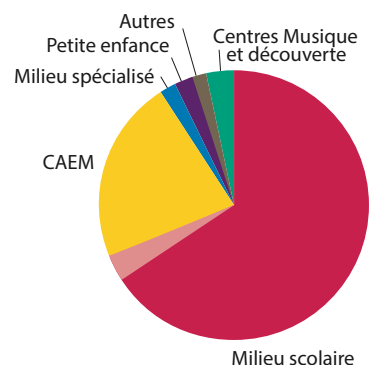
### Événements marquants à Montagne et Musique en Vercors

Montagne et Musique en Vercors	13 855 j
Musiflore	15 325 j
La Fontaine de l'Ours	9 154 j
Le Moulin des Sittelles	9 104 j

- Poursuite de la diversification des formules de séjour
- Achèvement de la phase II des travaux : réfection de la toiture
- Refonte du site Internet : [www.montagneetmusique.fr](http://www.montagneetmusique.fr)
- Départ de deux salariés

### Événements marquants à Musiflore

- Recrutement d'une nouvelle directrice
- Reprise de l'activité avec une bonne fréquentation estivale
- Développement d'une alimentation basée sur des produits locaux et issus de l'agriculture biologique
- Départ de trois salariés



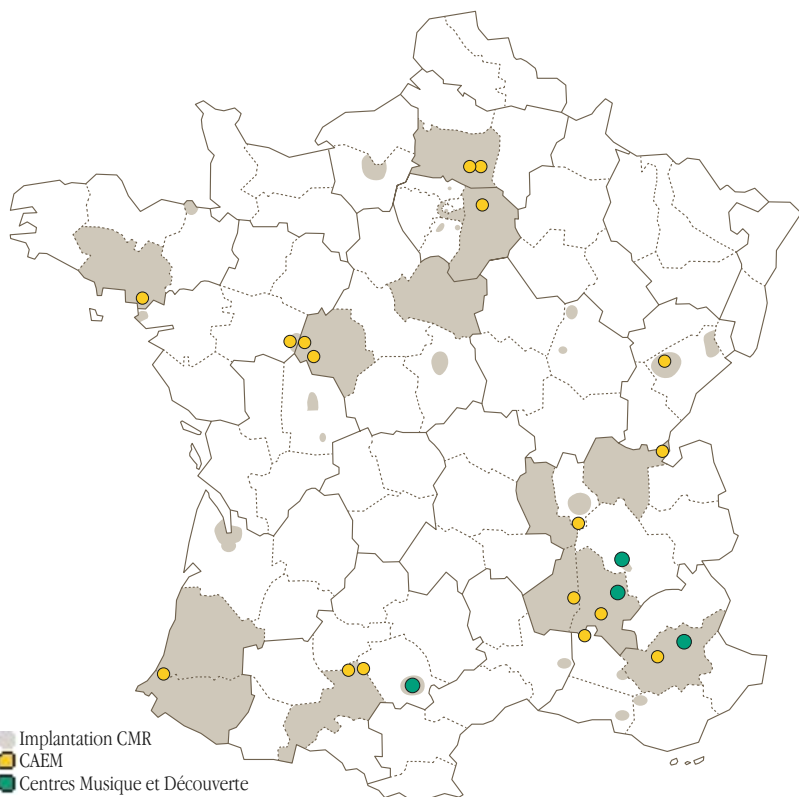
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Les associations du réseau sont la force vive de la Fédération. Elles constituent l'espace d'actions, d'échanges, de propositions et d'initiatives pour le développement de nos activités.

Elles sont accompagnées dans leur projet par des missions de coordination, attribuées à des musiciens, sur des territoires où l'activité CMR est développée.

En 2013, tous modes d'intervention confondus, les CMR ont mené des actions auprès de 480 partenaires, dans 34 départements et 14 régions.

## UN RÉSEAU NATIONAL AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES



### LES CAEM

#### Ain

##### CAEM de Prévessin-Moëns

Mairie - BP 69  
27, chemin de l'Église  
01280 Prévessin-Moëns

#### Alpes de Haute Provence

##### CAEM de Moyenne Durance

Groupe scolaire Paul Lapie  
Appt 105 - Rue des écoles  
04600 Saint-Auban  
Tél. 06 62 24 46 48  
jean-christophe.berger@lescmr.asso.fr

#### Ardèche

##### CAEM de Cruas

Centre musical de Cruas  
07350 Cruas  
Tél. 04 75 49 59 17  
caem.cruas@lescmr.asso.fr

#### Doubs

##### CAEM Planoise

13 A, avenue Île-de-France  
25000 Besançon  
Tél./Fax 03 81 51 21 36  
caembesancon@gmail.com  
www.caem-besancon.fr

#### Drôme

##### CAEM de Dieulefit

BP 31 - 8, rue Justin Jouve  
26220 Dieulefit  
Tél. 04 75 52 06 44  
caem.coord@yahoo.fr  
www.caem-dieulefit.org

#### CIAEM de Tulette

Mairie - 26790 Tulette  
Tél. 06 25 65 64 81  
ciaem.tulette@yahoo.fr

#### Haute-Garonne

##### CAEM L'Apprenti Musicien

31660 Bessières

##### CAEM de Castelnaud d'Estretfonds

Chez Florence Schaaff  
26, rue Paillas  
31620 Castelnaud d'Estretfonds  
Tél. 05 61 70 97 91  
florence.schaaff@gmail.com

#### Indre-et-Loire

##### CAEM de Bourgueil

Chez François Palluau  
25 citée du feu de Joie  
37140 Bourgueil  
Tél. 06 81 41 07 20

##### CAEM du Véron

Communauté du Véron  
Centre Social Intercommunal  
Avenue de la République  
37420 Avoine  
Tél. 02 47 98 17 07  
thierry.mimot@lescmr.asso.fr

#### Maine-et-Loire

##### CAEM de Varennes-sur-Loire

École de musique de l'Harmonie  
3, rue de la Morelle  
49730 Varennes-sur-Loire  
Tél. 06 81 41 07 20

#### Morbihan

##### CAEM La Musique des Arts

Rue des Ajoncs  
56130 Nivillac  
Tél. 02 99 70 33 23  
caem-nivillac@orange.fr

#### Oise

##### CAEM de Pontpoint

Hôtel de ville  
Rue Saint-Gervais  
60700 Pontpoint  
Tél. 06 63 65 35 31

##### CAEM Villersois

Espace Pierre Perret  
Cavée des Renards  
60870 Villers-Saint-Paul  
Tél. 03 44 66 31 81  
Tél. 06 76 18 71 65  
caem.villersois@wanadoo.fr

#### Pyrénées-Atlantiques

##### CAEM La Cale à Musiques

Rue Lucie Aubrac  
64340 Boucau  
Tél. 05 59 64 82 64  
www.cmr64.lescmr.asso.fr/caem  
caem.cmr64@lescmr.asso.fr

#### Rhône

##### CAEM de Loire-sur-Rhône

Hôtel de ville - BP 28  
471, rue Edmond Cinquin  
69700 Loire-sur-Rhône  
Tél. 06 60 51 96 53

#### Seine-et-Marne

##### CAEM Les Amis de l'École

31, rue de Voyeux  
77860 Saint-Germain-sur-Morin  
Tél./Fax 01 60 02 75 37  
jalquin@free.fr  
caem-saint-germain.voila.net

### LES CENTRES MUSIQUE & DÉCOUVERTE

#### Drôme

##### Musiflore

26460 Crupies  
Tél. 04 75 46 44 86  
Fax 04 75 46 99 10  
musiflore@lescmr.asso.fr  
www.musiflore.org

#### Isère

##### Montagne et Musique en Vercors

38880 Autrans  
Tél. 04 76 95 31 21  
Fax 04 76 95 73 06  
accueil@montagneetmusique.fr  
www.montagneetmusique.fr

#### Tarn

##### Le Moulin des Sittelles

81100 Burlats  
Tél. 05 63 71 09 83  
Fax 05 63 35 29 03  
musiphiles@orange.fr  
www.musiphiles.asso.fr

#### Alpes de Haute-Provence

##### La Fontaine de l'Ours

04140 Auzet  
Tél. 04 92 35 28 22  
Fax 04 92 35 28 23  
cmr.lafontainedelours@wanadoo.fr  
www.lafontainedelours.org



## ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

### Les CMR - Ain

234, rue du Héron  
01210 Versonnex  
Tél. 06 62 35 34 69  
cmr01@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Alpes-de-Haute Provence

Le Belvédère  
12, avenue Camille Saint-Saëns  
04160 Chateau-Arnoux  
Tél. 04 92 64 02 22  
cmr04@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Ardèche

5, rue Jean Jaurès - BP 75  
07600 Vals-les-Bains  
Tél. 04 75 94 63 55  
Fax 04 75 37 63 66  
cmr07@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Drôme

11, boulevard du Fust  
26200 Montélimar  
Tél./Fax 04 75 51 89 49  
cmr26@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Haute-Garonne

53, avenue de Montauban  
31620 Castelnau d'Estretetfondos  
cmr31@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Indre-et-Loire

Centre culturel intercommunal  
6, avenue de la République  
37420 Avoine  
Tél. 02 47 58 96 06  
cmr37@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Landes

Espace Grand Tourren  
Allée des magnolias  
40230 Saint-Vincent de Tyrosse  
Tél. 05 58 47 96 80  
cmr40@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Loire

16, cours de Verdun  
42420 Lorette  
Tél. 04 77 73 05 07  
cmr42@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Loiret

École élémentaire  
1, place de la Mairie  
45490 Courtempierre  
Tél. 06 62 90 87 98  
cmr45@lescmr.asso.fr  
www.adcmr45.lescmr.asso.fr

### Les CMR - Morbihan

CAEM La Musique des Arts  
Rue des Ajoncs  
56130 Nivillac  
Tél. 02 99 70 33 23  
cmr56@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Oise

14, rue Louis Lebrun  
BP 10341 - 60311 Creil Cedex  
Tél. 03 44 25 56 76  
contact@ladocmr.fr  
www.ladocmr.fr

### Les CMR - Pyrénées-Atlantiques

Rue Lucie Aubrac  
64340 Boucau  
Tél. 05 59 64 82 64  
cmr64@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Seine-et-Marne

28, rue du Moulin à Vent  
77870 VULAINES-SUR-SEINE  
Tél. 06 07 63 27 57  
cmr77@lescmr.asso.fr

### Les CMR - Val-de-Marne

2, place du Général Leclerc  
94130 Nogent-sur-Marne  
Tél. 01 79 61 80 31  
cmr94@lescmr.asso.fr

## ASSOCIATION PARTENAIRE

### Asso Festival Terres du Son

23, rue de la Morinerie  
37700 Saint-Pierre des Corps  
Tél. 02 18 88 50 70  
contact@terresduson.com  
www.terresduson.com

# UN RÉSEAU NATIONAL LE FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

## Membres du Conseil d'Administration

### Collège 1

Président	M. Jean-Louis Davicino
Trésorier - Les CMR Ardèche	M. Jean Gibaud
Membre du bureau – Les CMR Drôme	M. André-Bernard Orset-Buisson
Les CMR Ain	M. Eric Digaud
Les CMR Alpes-de-Haute-Provence	Mme Arlette Vial
Les CMR Indre-et-Loire	M. Patrick Remay / M. Renaud Dion
Les CMR Haute-Garonne	M. Bertrand Ferrière
Les CMR Landes	Mme Christiane Nova
Les CMR Loire	M. Jean-Paul Lamarque
Les CMR Loiret	Mme Nathalie Guingand
Les CMR Morbihan	Mme Adeline Josse
Les CMR Oise	Mme Martine Cruchet
Les CMR Pyrénées-Atlantiques	Mme Madeleine Lafond
Les CMR Seine-et-Marne	M. Patrick Chadaillat
Les CMR Val-de-Marne	Mme Fabyenne Attia
Représentant du personnel (titulaire)*	M. Eric Lavallard
Représentant du personnel (suppléante)*	Mme Marie-Lise Klingler

\* désigné par le CE

### Collège 2

CAEM Planoise	Mme Armelle Valenza
Musiphiles	Mme Anne-Marie Daures-Maynadier
La Fontaine de l'Ours	M. Robert Millot
Montagne et Musique	M. Jean-Louis Davicino

### Collège 3

L'ASSO	M. Arnaud Guedet
--------	------------------

## Membres du Comité d'entreprise, représentants du personnel

Mme Hélène Grancher, Secrétaire  
Mme Florence Mantout Trésorière et  
déléguée syndicale SNAPAC-CFDT  
Mme Bénédicte Beauvallet, Titulaire  
M. Eric Digaud, Titulaire  
Mme Marie-Lise Klingler, Titulaire  
M. Eric Lavallard, Titulaire  
M. Alex-Bernard Boghossian, Titulaire  
Mme Geneviève Pichon, Suppléante

## Calendrier statutaire

### Assemblée Générale

19 mai 2013

### Conseils d'Administration

9 février, 13 avril, 6 juillet, 12 octobre 2013

### Comités d'Entreprise

5 janvier, 2 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai,  
8 juin, 5 juillet,  
21 septembre, 19 octobre, 16 novembre,  
14 décembre 2013

### Bureaux Fédéraux

16 janvier, 19 février, 20 mars, 17 avril, 15  
mai, 19 juin, 25 septembre, 16 octobre,  
20 novembre, 18 décembre 2013

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

## DES PROJETS ARTISTIQUES DANS LES TERRITOIRES CMR!

**En scène avec les CMR !  
Chaque année de nombreux spectacles sont réalisés avec l'intervention d'un musicien CMR. Petite sélection pour l'année 2013.**

### **Projet de classe artistique avec des « Bouts de Cartoon » - Loiret**

Pendant l'année 2012/2013, les élèves de CE2 de l'école élémentaire d'Ascoux ont participé à un projet de classe artistique en lien avec le projet de l'école portant sur l'environnement.

Coordonné par Michèle Auton, musicienne intervenante CMR et Clarisse Champagne, enseignante, le projet était construit en partenariat avec des établissements et associations culturels qui permettent aux artistes de venir à la rencontre des élèves.

Autour des interventions musicales proposées de façon hebdomadaire tout au long de l'année, composées d'ateliers musicaux autour de la nature et de sa transformation, plusieurs sorties et activités étaient au rendez-vous.

Ainsi, les élèves ont pu découvrir, en présence des intervenants, la Fabuloserie, située à Dicy dans l'Yonne.

« Lieu de l'imaginaire, de l'enfance retrouvée ou jamais perdue », la Fabuloserie abrite la collection d'« art hors les normes » réalisée par Alain Bourbonnais depuis 1983. A travers un parcours entre maisons, greniers et parcs, ce lieu invite à la découverte d'œuvres extraordinaires fabriquées avec des objets de récupération. Cette visite avait pour objectif, à travers l'observation des œuvres exposées, de trouver des idées, des pistes créatives, pour réaliser les tableaux du film d'animation qui constituait le second temps fort de ce projet.

Ainsi, en avril 2013, les élèves, accompagnés des intervenants de Bouts de Cartoon, Christine Leyat et Claude Jacquin, en partenariat avec l'association l'Antre-Loup, se sont attelés à la réalisation d'un film d'animation. Les enfants ont participé à chaque étape artistique et technique du dessin animé : recherche et écriture du scénario, illustration des idées, découpage de l'histoire, animation, bande son et post-production.

Le film est basé sur 4 tableaux sur les thèmes de la terre, la mer, la ville et le rêve, créés à partir d'éléments naturels et de récupération et dont l'animation est conçue à partir des éléments sonores (musiques, bruitages) enregistrés par les enfants avec leur intervenante musicale.

Ce projet était l'occasion pour les élèves d'aborder les questions de l'environnement, l'état de la planète, l'écologie, les rêves des enfants, leurs espoirs et leurs visions du monde. Un DVD support remis en fin de projet a permis aux enfants de garder une trace de leur création artistique.

### **A Vive Voce à l'Escale - Alpes de Haute-Provence**

Pour clore l'année, L'Ensemble vocal A Viva Voce dirigé par Jean-Christophe Berger (coordinateur territorial CMR) proposait le vendredi 18 janvier 2013 un concert choral. Poésies et chants se succédèrent pour raconter l'histoire de la langue française depuis le Moyen-âge jusqu'au XXe siècle avec notamment ses succès à l'époque de la renaissance et ses évolutions sur les nombreux continents où elle est encore parlée aujourd'hui.

Un concert donné à L'Escale au profit des Restos du Cœur qui, on s'en doutait, a fait salle comble.



### **Concert Chorale - Indre-et-Loire**

Afin de faire découvrir aux choristes scolaires le chant accompagné par un ensemble instrumental, Thierry Mimot (coordinateur CMR pour l'Indre-et-Loire) a développé un projet réunissant la Chorale de midi dirigée par Cécile André, un ensemble instrumental composé d'élèves de l'école de musique dirigé par François Palluau (directeur du CAEM), des musiciens de l'harmo-

nie municipale de Bourgueil ainsi que la Chorale du Véron.

La mise en œuvre d'une pièce musicale et d'un mini-concert a permis à des instrumentistes amateurs de vivre une expérience musicale nouvelle. Cela a été également l'occasion de démontrer la richesse d'actions communes entre milieu scolaire, CAEM et associations.

Le concert a eu lieu vendredi 31 mai 2013 à la salle de l'Amicale de Bourgueil.

### Concert du CAEM - Ardèche

Le 23 janvier dernier, la salle des fêtes de Cruas accueillait le concert du Centre musical. Des musiciens de tous les âges se sont succédés. Sur le thème des « Contes de Noël », les jeunes ont enchanté leurs parents et tous ont enchanté une salle conquise.

### Dogora, Musique sans Frontière - Landes

Le projet « Dogora, musique sans frontière », initié par le chœur mixte Chantadour – présidé par Mado Lafond, également présidente des CMR Pyrénées-Atlantique –, a permis aux jeunes d'écoles de Saint-Pierre-d'Irube, Boucau, Tarnos et Villefranque et aux personnes âgées de onze maisons de retraite des Landes et de la Côte Basque de découvrir une partie du répertoire de l'orchestre russe Les Cordes d'Argent, sous la direction d'Alexandre Afanasyev.

Les participants avaient préparé ce moment avec beaucoup d'enthousiasme. Les résidents des maisons de retraite ont été accompagnés dans cette démarche par l'art-thérapeute Maïder Urruty et la musicienne intervenante Nathalie Harel. Les enfants, quant à eux, ont travaillé avec Maïté Gibert, également musicienne intervenante.

### Le monde des Elfes - Ain

Eric et Malgorzata Digaud ont monté Le Monde des Elfes, leur opéra-conte en trois actes, avec deux cents enfants de l'école primaire des Grands Chênes à Prévessin-Moëns accompagnés par l'Ensemble instrumental du Pays de Gex.

Cet opéra est conçu avec une approche pédagogique permettant une progression musicale de la voix, de l'écoute, du rythme, du mouvement, du codage... Créé pour la



première fois en 2000, l'opéra a évolué au gré des apports culturels et des sensibilités. Les Elfes, beaux et majestueux, refusent de "voir" leurs cousins les Gnomes, hideux, bêtes et jaloux. Comment de cette incompréhension naîtra un monde de respect, d'amour et de fraternité. . .

L'objectif était de sensibiliser spectateurs et acteurs du Pays de Gex à la tolérance, à la reconnaissance et au respect d'autrui mais aussi de donner aux enfants la possibilité d'interpréter dans des conditions professionnelles une œuvre écrite pour eux.

Les représentations ont eu lieu les 6 et 7 avril 2013 à Divonne-les-Bains.

### Conte musical - Tarn

Un nouveau partenariat avec la commune de Saint-Sulpice-sur-Tarn a donné lieu à la représentation, le 31 mai 2013, du conte musical « la Petite coccinelle qui avait perdu ses points » de Frédéric Puyravaud. Les enfants de l'école Louisa Paulin étaient accompagnés au violon et à la flûte par une mère d'élève et par François Fauchoux à la guitare et au clavier.

### Les 24e Scoralies - Oise

L'Association départementale de l'Oise a organisé, les 27 et 28 mai 2013 à Senlis, « Les Scoralies » festival départemental des chorales scolaires, fruit d'un partenariat unique avec une dizaine de collectivités locales, autant de structures d'accueil et de musiciens intervenants et vingt-trois classes. Il permet ainsi à plus de six cents enfants d'y participer.

L'occasion pour la ville et les CMR de fêter « 50 ans d'éducation musicale à l'école ! » avec les jeunes Senlisiens qui bénéficient d'une éducation musicale depuis 1963.

### De Besançon à Kingston - Doubs

Les élèves du CAEM de Planoise ont participé aux festivités d'anniversaire de l'association Uppertone. Cela fait dix ans que cette association fait « bouger » Besançon autour des musiques jamaïcaines.

La restitution de leur stage a donc pris la forme d'un concert reggae : Bob Marley, Alton Ellis, et même Pink Floyd ou Serge Gainsbourg ont été à l'honneur.

Une démonstration sans filet qui a attesté de la qualité du stage, encadré par Martin Schiffmann et Jules Jacques, tous deux professeurs du CAEM.

### Journée professionnelle autour des "pratiques instrumentales à l'école"

Les CMR et l'Ariam ont organisé une journée professionnelle le lundi 21 octobre 2013, consacrée aux pratiques instrumentales collectives dans le cadre scolaire, aux enjeux musicaux et pédagogiques qui les sous-tendent et aux conditions de leur réussite. Avant tout destinée aux musiciens intervenants, elle était structurée en trois parties : la présentation des différents dispositifs pédagogiques possibles, l'orchestre scolaire : un dispositif familial, l'orchestre scolaire : un dispositif singulier.

Avec Julien André (Ariam), Guy Damez (Conservatoire de Nandy), Laurent Gardeux (CFMI Paris-Sud), Fatiha Haddi (Académie de Paris), Didier Jalquin (Les CMR), Jean Jeltsch (CFMI de Lille), Jean-Jacques Metz (CRR de Nantes et Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/Pays-de-la-Loire), Isabelle Serra (CRD de la Vallée-de-Chevreuse), Jean-Claire Vançon (CFMI Paris-Sud), et Vincent Maestracci (Éducation nationale).

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

**Interlocuteurs connus et reconnus dans leurs lieux d'activité, les musiciens intervenants constituent le cœur du projet des CMR. Ils en sont les porteurs au sein des territoires.**

## Mouvements au sein de la Fédération

### Siège Fédéral

La prolongation de l'absence de la secrétaire de direction, ainsi que le départ de Ludivine Tréhorel, assistante de direction, ont donné lieu à une restructuration de l'équipe du siège, avec la création de deux postes d'adjoint de direction, l'un pourvu par Frédéric Gonzalez, l'autre par Cyrielle Léger, et la consolidation sur un CDI de l'emploi de Gabrielle Crocco, sur un poste agrégeant des fonctions de secrétariat et d'assistantat de direction.

### Coordinations territoriales

Séverine Leroux a accepté d'assurer le remplacement de Christophe Herman, arrêté suite à un accident pendant toute l'année 2013, à la coordination du Morbihan.

Une mission de développement à temps partiel a été confiée à Virginie Roger, dans le département du Gers et les territoires limitrophes. Dans le Loiret, Dominique Auton assiste ponctuellement la coordinatrice territoriale par des actions de développement en petite enfance et en milieu spécialisé.

### Conseil d'Administration

Après de longues années de compagnonnage, Fabyenne Attia s'est retirée des CMR - Val de Marne à la rentrée 2013. Un nouveau représentant est en cours de désignation.

### Centres Musique et Découverte

A Musiflore, le poste de direction resté vacant plusieurs mois est pourvu depuis le 1er mai 2013 par Magali Buisson.

## UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE PORTEUSE DU PROJET CMR

### Conditions d'emploi

Au 31 décembre 2013, la Fédération employait 300 salariés, représentant 161 équivalents temps plein (ETP) : 14 employés permanents dans les CMD, une équipe de 9 personnes au siège fédéral, 15 coordinateurs territoriaux et 4 coordinateurs de secteur pour imaginer, organiser, animer, encadrer, promouvoir, gérer l'activité de l'établissement principal, et 259 musiciens intervenants (soit 124 ETP) pour la mettre en œuvre sur les territoires.

Parmi ces musiciens : 230 bénéficient d'un CDI, tous en référence à la Convention collective nationale de l'animation, 60% sont des femmes, 40% sont des hommes, 193 relèvent du statut de professeur et 66 de celui d'animateur technicien.

Le temps d'intervention moyen d'un musicien CMR est de 13h20 par semaine pour les professeurs et de 6h30 pour les animateurs techniciens.

La plupart des animateurs techniciens interviennent en CAEM ou dans des secteurs spécifiques, ce qui explique un temps de face à face pédagogique plus faible.

À l'inverse, près de 55% des professeurs ont un taux d'activité supérieur au mi-temps, 32% d'entre eux travaillant même à 3/4 temps.

Le renouvellement des effectifs porte essentiellement sur les emplois à temps partiel.

26 nouveaux salariés recrutés à la rentrée scolaire ont été conviés à la traditionnelle journée d'accueil, le 11 septembre 2013 au siège de la Fédération. 251 musiciens bénéficient de remboursements de frais kilométriques, totalisant 401 327 kilomètres indemnisés pour la saison, soit 132 438 euros.

### Dialogue social

Acteur de l'économie sociale et solidaire, la Fédération attache une attention particulière à la qualité du dialogue social avec ses salariés.

Le comité d'entreprise a été réuni à 11 reprises. Il est consulté sur tous les événements marquants de la vie économique et sociale de l'association : budget et comptes annuels, plan de formation, accords d'entreprise, procédures contentieuses, licenciements économiques... Il dispose d'un siège au Conseil d'Administration.

La Négociation Annuelle Obligatoire a débouché sur la signature d'un protocole d'accord NAO et emploi des seniors 2013. Le plan pluriannuel de revalorisation salariale des professeurs a été reconduit. Enfin un accord d'entreprise portant sur la modulation du temps de travail pour les salariés à temps partiel a été conclu.

### Formation CMR

En 2013, la Fédération a maintenu un effort particulier dans le domaine de la formation professionnelle. Trois stages nationaux ont été proposés: réaliser un spectacle avec des enfants, la pédagogie de groupe dans l'enseignement musical et réalisation de dispositifs sonores : Circuit bending et Musique Assistée par Ordinateur.

Ces stages d'une durée cumulée de 70 heures ont été suivis par 48 salariés.

Huit stages départementaux ont également été mis en place. Ces stages, d'une durée cumulée de 93 h, ont été suivis par 96 salariés.

Par ailleurs, l'accompagnement des démarches personnelles de formation des salariés s'est poursuivi.

Directeur de la publication : Jean-Louis Davicino

Rédaction : Sylvie Bessenay, Jean Gibaud, Jean-Louis Davicino

Chargée de communication : Marie-Alice Lebeurier, communication@lescmr.asso.fr

Crédits photos [sauf mentions particulières] : © FNCMR

L'intégralité du rapport d'activité 2013 est disponible sur demande auprès du siège.

Les CMR - 2, place du Général Leclerc - 94130 Nogent-sur-Marne

Tél. 01 48 73 06 72 - federation@lescmr.asso.fr - lescmr.asso.fr